

326766

VOYAGE
PICTORESQUE
DE PARIS;
O U

INDICATION
de tout ce qu'il y a de plus beau
dans cette grande Ville en Peinture,
Sculpture, & Architecture.

Par M. D. * * *

326766



A PARIS;

Chez DE BURE, l'aîné, Libraire,
Quai des Augustins, à l'Image
Saint Paul.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

[D'Argenville], *Voyage pittoresque de Paris*, Paris, De Bure, 1749.

Les Voyages pittoresques de Paris

L'écriture des guides de la ville au XVIII^e siècle

Sophie Lefay

À côté de pages restées célèbres, le Paris des Lumières suscite une littérature sans lustre, descriptive, très abondante et qui vise modestement à introduire les lecteurs à la connaissance et à l'usage de l'espace urbain. Le *Voyage pittoresque de Paris*, *Le Voyageur à Paris*, *Guide des amateurs et étrangers voyageurs à Paris*, *Description des curiosités de Paris*, *Le Géographe parisien*, *L'Almanach parisien*, *Le Conducteur fidèle*, tels sont quelques-uns des titres de ces guides de Paris qui se multiplient tout au long du XVIII^e siècle. Les nombreux travaux historiographiques sur ce sujet¹ fournissent des décomptes qui révèlent des publications de plus en plus abondantes tout au long du siècle, plus nettement encore à partir de 1750, la progression s'accélégrant pour les trois dernières décennies du XVIII^e siècle². Les enquêtes historiques font également valoir qu'il s'agit d'opérations éditoriales mani-

¹ *Les Guides imprimés du XVI^e au XX^e siècle. Villes, paysages, voyages*, textes réunis par Gilles Chabaud, Éveline Cohen, Natacha Coquery, Jérôme Penez, Paris, Belin, 2000 ; *La Ville promise. Mobilité et accueil à Paris (fin XVII^e-début XIX^e siècle)*, sous la dir. de Daniel Roche, Paris, Fayard, 2000 ; Gilles Chabaud, « Les Guides de Paris du XVII^e siècle au début du XIX^e siècle. Remarques sur une construction historique », dans *Les Guides imprimés du XVI^e au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 71-80.

² Le nombre de ce type de manuels est en progression continue tout au long du XVIII^e siècle. Le nombre de titres se voit multiplié par cinq entre 1660 et 1760 puis augmente encore de 50 % entre 1760 et 1800 (Daniel Roche, *Humeurs vagabondes, De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, « Le voyageur en chambre » Paris, Fayard, 2003, p. 116 ; Gilles Chabaud, « Les Guides de Paris : une littérature de l'accueil ? » dans *La Ville promise*, *op. cit.* note 1, p. 81).

festement fructueuses. La connaissance de Paris, qui semble sans profit pour la littérature, n'est pas perdue pour le commerce : certains titres, comme le livre d'Antoine-Nicolas Dezallier d'Argenville, *Le Voyage pittoresque de Paris*³, font l'objet de rééditions très nombreuses, jusqu'après la mort de leurs auteurs. Un *Almanach parisien en faveur des étrangers* connaît même vingt-quatre rééditions en un peu plus de trente ans⁴. Il existe donc un vaste corpus, proposé par le marché éditorial du XVIII^e siècle, dans des formats dits « portatifs », d'outils commodes destinés à faciliter le repérage, dans la grande ville, des étrangers ou des « régnicoles⁵ » ; en même temps paraissent chaque année des cartes et des plans. Ces guides, de petit format et souvent de mauvais papier, sont frustes : ils ont une finalité pratique, demandent à être prolongés par le voyage lui-même et constituent seulement une sorte de partition nécessaire pour la réussite de l'entreprise. Ils n'appellent évidemment nulle lecture continue : ils sont flanqués de tables ou d'index qui renvoient, en amont, à la prééminence du lecteur. Comme on peut aisément s'y attendre, le lieu commun de l'utilité scande toutes les préfaces. Pris entre le voyageur qui donne son sens au livre et la ville dont ils s'efforcent de rendre compte au plus près, les auteurs de ces guides disposent d'une marge d'inventivité réduite. À l'anonymat fréquent de ces textes (preuve du faible prestige qui leur est attaché) et à leur style souvent très minimaliste (autre indice de leur modestie), répondent les affinités que le genre entretient avec les catégories les plus humbles du livre à la même époque : beaucoup de guides se réclament en effet de l'« almanach ».

³ Antoine-Nicolas Dezallier d'Argenville, *Voyage pittoresque de Paris, ou Indication de tout ce qu'il y a de plus beau dans cette grande ville en peinture, sculpture et architecture*. L'ouvrage paraît chez De Bure en 1749, 1752, 1757, 1765, 1770, 1778 et une dernière fois en 1813, l'auteur étant mort en 1796.

⁴ Le décompte est fait par Daniel Roche dans sa préface à *l'Almanach parisien en faveur des étrangers et des personnes curieuses*, Société française d'étude du XVIII^e siècle, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001. L'ouvrage comporte le fac-similé de l'édition de 1776 (Paris, Veuve Duchesne).

⁵ Ces guides n'ont pas une vocation exclusivement touristique : la plupart d'entre eux le rappellent en fournissant côte à côte la description des monuments et celle des institutions, juridictions ou bureaux de la ville pour des voyages aux vocations alternativement savante, professionnelle, de curiosité. Il n'est pas inutile à ce sujet de savoir que 3 000 à 4 000 étrangers par an séjournent à Paris, selon les décomptes réalisés par la police du temps. Il s'agit d'une mobilité du travail pour environ 60 % des voyageurs et de loisir pour 40 % d'entre eux. Mais il faut ajouter également les provinciaux : parmi les nouveaux usagers de la ville, de nombreuses personnes viennent des différentes régions de France. Les Parisiens d'origine ne sont pas plus de 30 % de la classe d'âge des jeunes mariés (voir sur ce sujet Daniel Roche, *Humeurs vagabondes*, *op. cit.*, p. 110 et suivantes).

La multiplication ou les rééditions fréquentes de ces ouvrages sont liées au sentiment de leur péremption rapide dans une ville qui offre « continuellement de nouveaux objets à décrire », où « tout change et se renouvelle », comme l'écrit Jacques-Antoine Dulaure, dans sa *Nouvelle description des curiosités de Paris*⁶. La ville est ainsi placée sous le signe du mouvement. Les incessants changements qu'elle est supposée connaître servent du reste d'argument : préfaces et avis liminaires ne manquent pas d'y recourir pour justifier ce qui est déjà perçu comme une prolifération d'ouvrages sur le même sujet. Ces quelques traits esquissent donc des textes caractérisés par la contrainte du sujet – entre renseignements pratiques et indication des curiosités de la ville –, la menace de la prescription et celle de la redite. Dans ces conditions, peut-on considérer que ces guides proposent un discours spécifique, en marge de ce que donne à lire la très abondante littérature parisienne qui leur est contemporaine ?

L'INVENTION D'UNE FORME

Il convient tout d'abord de préciser la place de cette production au sein de ce qu'on pourrait appeler le discours sur Paris dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. S'ils en constituent bien l'une des catégories isolables, ces textes ne sont pas sans présenter des ressemblances avec des formes connexes. Ils naissent des *Antiquités de Paris* mais procèdent également de la spécialisation d'un discours plus général, celui des guides de France, dont ils reprennent et amplifient les développements relatifs à Paris. Ces guides parisiens eux-mêmes se spécialiseront parfois à leur tour, ce qui est non seulement une affirmation mais aussi une perte d'identité. Un *Guide du promeneur aux Tuileries* paraît en 1798⁷ ; Jean-Baptiste Nougaret publie un guide des *Petits Spectacles de Paris ou Calendrier historique et chronologique de ce qu'ils offrent d'intéressant*⁸. Pendant la Révolution, la forme du guide est encore reprise et parodiée – signe de sa visibilité – pour la constitution de listes de filles : les guides des plaisirs, avec adresses, tarifs, spécialités, abondent alors sur le modèle des manuels généralistes, les auteurs reprenant le lieu commun de

⁶ Jacques-Antoine Dulaure, *Nouvelle description des curiosités de Paris*, Paris, Lejay, 1791, p. 105.

⁷ Louis Philipon de La Madelaine, *Le Guide du promeneur aux Tuileries, ou Description du palais et du jardin national des Tuileries en l'an VI de la République française*, Paris, Haubout, Dumoulin, an VI.

⁸ Jean-Baptiste Nougaret, *Petits Spectacles de Paris ou Calendrier historique et chronologique de ce qu'ils offrent d'intéressant*, Paris, Guillot, 1786.

801214

**NOUVELLE
DESCRIPTION**

DES
CURIOSITÉS DE PARIS:

*CONTENANT l'Histoire & la Description de
tous les Etablissemens, Monumens, Edifices
anciens & nouveaux, les Anecdotes aux-
quelles ils ont donné lieu, enfin les dé-
tails de tous les objets d'utilité & d'agré-
mens qui peuvent, intéresser les Etrangers
& les Habitans de cette Ville.*

SECONDE ÉDITION
Corrigée & augmentée,

DÉDIÉE AU ROI DE SUEDE,

Par **J. A. DULAURE.**

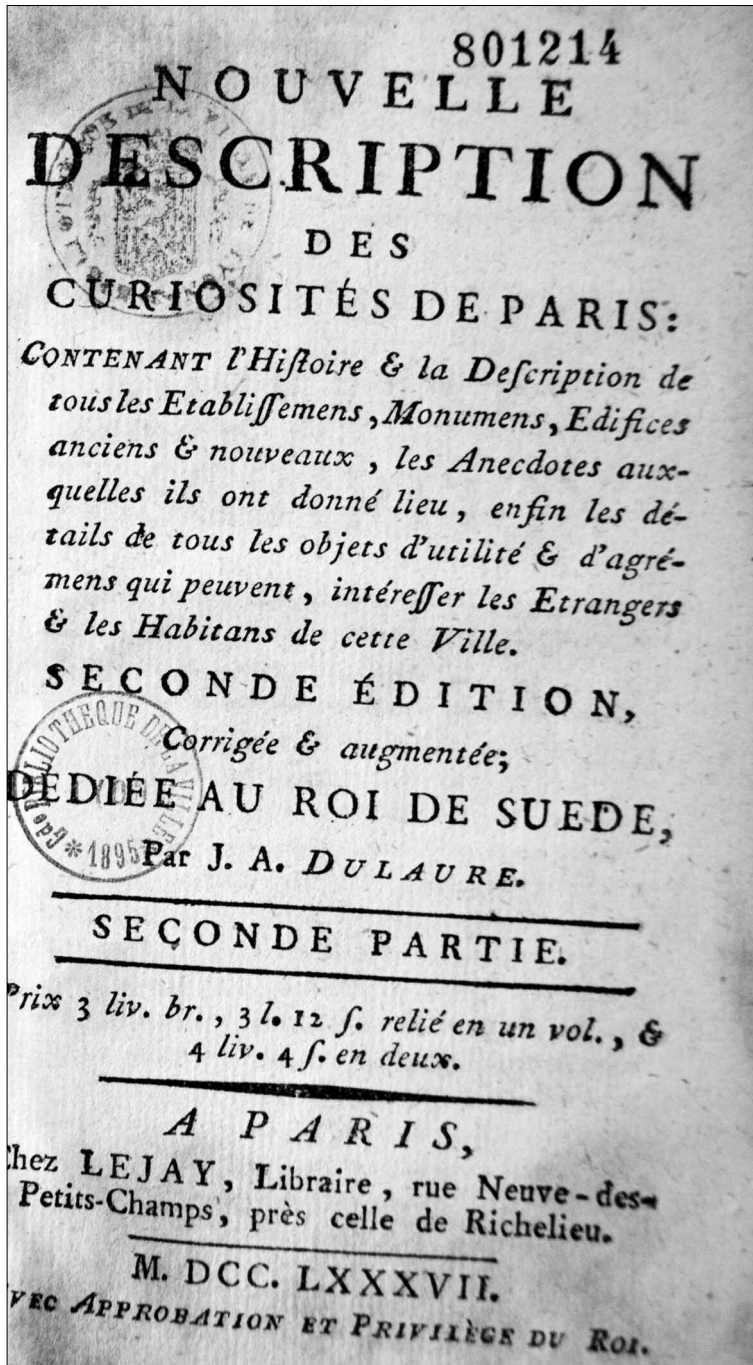
PREMIERE PARTIE.

*Prix 3 liv. br., 3 l. 12 s. relié en un vol., &
4 liv. 4 s. en deux.*

A PARIS,
Chez **LEJAY**, Libraire, rue Neuve-des-
Petits-Champs, près celle de Richelieu.

M. DCC. LXXXVII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

[Jacques] A[ntoine] Dulaure, *Nouvelle description des curiosités de Paris*,
Paris, Lejay, 1787, 2 tomes. 1^{re} partie.



[Jacques] A[ntoine] Dulaure, *Nouvelle description des curiosités de Paris*, Paris, Lejay, 1787, 2 tomes. 2nde partie.

l'œuvre d'utilité publique. La mention préliminaire d'un *Almanach des adresses des demoiselles de Paris* en fournit un exemple particulièrement net :

Peu d'almanachs sans doute offrent autant d'utilité que celui-ci ; principalement pour les étrangers, toujours appelés dans la capitale par l'attrait irrésistible du plaisir, et qui, arrivant ordinairement avec une réplétion d'amour, sans réflexion et sans guide, livrent leur *cœur* au premier objet, et paient souvent bien cher un tardif repentir. [...] Ce petit livre pare à tout, répond à tout et prévient tout. Un étranger, un provincial ou un parisien ont-ils un désir à satisfaire, un cœur à soulager, notre petit livre est là qui leur tend les bras ; ils n'ont qu'à le parcourir, consulter leur bourse et jeter le mouchoir. C'est un sérail portatif. [...] Aussi, c'est uniquement par amour pour la chose publique que nous avons entrepris ce divin opuscule⁹.

Ce modèle, identifiable ici grâce à la caricature, est également contigu d'autres formes, comme celle des récits de voyages ou ce qu'il est convenu d'appeler les « tableaux de mœurs », qui trouvent leur origine dans le *Tableau de Paris* de Louis-Sébastien Mercier et se développeront considérablement au XIX^e siècle sous la forme des « physiologies » ainsi que des textes que Walter Benjamin a regroupés sous l'appellation de « littérature panoramique¹⁰ ».

À cette différence près qu'ils se situent après le voyage et non avant lui, les récits ne sont en effet pas sans rapport avec les guides et parfois ont vocation même à se transformer en instructions pour voyageurs. Un Allemand, Joachim Christoph Nemeitz, séjourne à Paris pendant la Régence ; il en retire un récit qu'il fait paraître en 1727, en l'intitulant *Séjour de Paris* (ce sont les souvenirs), avec pour sous-titre *Instructions fidèles pour les voyageurs de condition*¹¹ (c'est le guide), chacune de ces deux indications apportant à l'autre une forme de garantie. Un autre visiteur – il est anglais cette fois et se nomme Jean-Jacques Rutlidge – affirme ne publier sa *Quinzaine anglaise à Paris ou l'art de s'y ruiner en peu de temps* que pour éviter à de nouveaux voyageurs les déconvenues dont il a fait l'expérience¹². Inversement, l'au-

⁹ *Almanach des adresses des demoiselles de Paris, de tous genres et de toutes les classes ou calendrier du plaisir contenant leurs noms, demeures, âges, portraits, caractères, talents, et le prix de leurs charmes ; enrichi de notes curieuses et anecdotes intéressantes*, À Paphos, de l'imprimerie de l'amour, 1791, p. 11 ; reprint : Paris, Arléa, coll. « Les Licenciés », 1999.

¹⁰ Walter Benjamin, *Paris, capitale du XIX^e siècle : le livre des passages* (1939), traduit de l'allemand par Jean Lacoste, Paris, Éditions du Cerf, 1989.

¹¹ Joachim Christoph Nemeitz, *Séjour de Paris, c'est à dire, Instructions fidèles, pour les voyageurs de condition [...] durant leur séjour à Paris [...]*, Leyde, J. van Abcoude, 1727.

¹² Jean-Jacques Rutlidge, *Quinzaine anglaise à Paris ou l'art de s'y ruiner en peu de temps*, Londres, 1776 : « Je viens de me déterminer à en publier le récit pour l'instruction de mes pauvres compatriotes » (p. 17).

teur d'un guide, Louis Liger, se sent tenu de mettre en scène son manuel et propose une fiction minimale qui fera office de seuil : un voyageur allemand découvre Paris et songe à consigner son expérience¹³.

Notons que ces textes sont centrés autour de la figure d'un étranger. Mis en scène à titre de personnage, il est aussi celui que visent, à titre de lecteur cette fois, les guides qui se publient parallèlement. L'étranger implicite des guides aussi bien que l'étranger au contraire très caractérisé des relations de voyage sont tous deux pareillement indispensables à la constitution d'un discours. Cette figure double, simplement déplacée d'une catégorie à l'autre, postule pareillement l'étrangeté de la ville, sujet évidemment commun aux deux séries de textes. Il n'est pas indifférent qu'elle connaisse, à la même époque (avec Hurons, Persans, et autres habitants de Sirius), une telle faveur dans la littérature de fiction et qu'elle soit prolongée par l'idée, toujours très insistante, de l'étrangeté de Paris, une ville vue en effet comme un monde à part. L'auteur d'un essai inclassable (qui mérite à coup sûr d'être réédité), intitulé *Paris en miniature*, Louis-Antoine de Carracioli, lui-même étranger (il est napolitain), insiste sur l'idée de « cette immense capitale dont les habitants forment un monde ». À Paris, les coordonnées ordinaires de l'existence se trouvent selon lui modifiées : on n'y vieillit pas comme ailleurs ; les êtres y sont plus légers. Et Carracioli note que le choix de Paris était tout indiqué pour les premiers essais de vols en ballon : « les inventeurs des machines aérostatiques auront pensé que leur besogne serait à demi-faite, en s'essayant à Paris [...] et cela ne fut pas mal vu¹⁴ ».

Sur un autre plan, ces guides partagent certains traits des *tableaux de mœurs* sans doute plus satiriques que descriptifs. Un *Voyageur à Paris* publié en 1797 par Pierre de La Mésangère est sous titré *Tableau pittoresque et moral de cette capitale*¹⁵. Il va, comme bien des guides, procéder à une énumération alphabétique des objets et mœurs de Paris et inscrire son propos dans le prolongement des enseignements pratiques les plus élémentaires : Paris n'est pas seulement constitué d'une série de rues, d'églises, d'hôtels qui trouvent leur place dans le cadre de la succession alphabétique ; c'est aussi un univers piégé où les obstacles portent les noms d'« Actrices », « Jeu », « Luxe », etc.

¹³ *Voyageur fidèle ou le guide des étrangers dans la ville de Paris*, Paris, Ribou, 1715 : « en parlant de tout ce qui se serait offert à ma vue en chemin faisant, de rue en rue et de quartier en quartier, le public même y trouverait son utilité » (p. 2).

¹⁴ Louis-Antoine de Carracioli, *Paris en miniature d'après les dessins d'un nouvel Argus*, Londres, Paris, Pichard, 1784, p. 40-41. Le texte est parfois attribué à Jean-Pierre-Louis de Luchet.

¹⁵ Pierre de La Mésangère, *Le Voyageur à Paris*, Paris, Chaignieau aîné, 1797.

LA VILLE ENTRE ORDRE ET DÉSORDRE

Quelques variations de ton qu'ils présentent, ces guides suivent majoritairement deux formules. La première pourrait être qualifiée de « mimétique » de l'espace urbain : le texte se modèle sur Paris. Le guide va s'efforcer de se confondre avec l'expérience du voyageur. Louis Liger organise son *Voyageur fidèle* en treize journées, calquées sur l'expérience vraisemblable d'un visiteur étranger. Dans le *Mémorial de Paris et de ses environs à l'usage des voyageurs*, le texte s'anéantit comme intermédiaire. L'auteur présente son livre comme suit : « je me contente de le [*scil.* le lecteur] conduire dans différents endroits¹⁶ ». Antoine-Nicolas Dezallier d'Argenville calque son plan sur celui de la ville, elle-même divisée en vingt quartiers (depuis un édit municipal de 1701) et note :

La division de Paris en 20 quartiers m'a semblé préférable à tout autre arrangement. Cette division ne peut être mieux comparée qu'à un guide fidèle qui conduit successivement un curieux dans toute une ville et qui l'arrête dans tous les endroits dignes de son attention¹⁷.

La « motion préliminaire » de *l'Almanach des adresses des demoiselles de Paris* (voir *supra*) repose en partie sur le même procédé : le manuel est supposé « tendre les bras » aux voyageurs en mal de plaisir.

Une seconde formule s'assigne pour but la rationalisation : la ville toujours changeante et nouvelle, disparate et curieuse, fait l'objet d'une mise en ordre, à travers une présentation rationnelle qui fait se succéder les différents quartiers ou la présentation des administrations puis des curiosités, *etc.* On doute toutefois de la réussite du procédé et du sentiment que le lecteur éprouvera à la lecture du manuel : s'il s'efforce de réduire le désordre, le guide tend aussi à le reproduire. À lire ces textes, on peut en effet avoir le sentiment que Paris oscille entre un effort de rationalisation et les archaïsmes désordonnés du passé ; les noms des rues fournissent de cette hésitation des exemples de premier ordre. Indiquer ces noms relève bien des obligations de base du guide de voyage, mais en relever les bizarreries est moins une contrainte du genre qu'une complaisance commune à tous

¹⁶ Annibale Antonini, *Mémorial de Paris et de ses environs à l'usage des voyageurs*, Paris, Henry, 1732, préface (non paginée).

¹⁷ Antoine-Nicolas Dezallier d'Argenville, *Voyage [...], op. cit.*, édition de 1749, p. III. Luc-Vincent Thiéry, arrivant au terme de son *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, suggère lui aussi un livre qui s'efface. Il referme son propos sur les mots suivants : « C'est ici que nous terminons cette description déjà volumineuse » (Paris, Hardouin et Gattey, 1787, tome second, p. 677), recherchant la confusion du livre et du site.

les auteurs¹⁸ et surtout l'occasion de mentionner doublons ou appellations pittoresques. Pierre de La Mésangère note ainsi : « parmi les noms singuliers, on peut remarquer cinq rues d'Enfer, cinq rues de Paradis, une rue du Puits qui parle, une autre Pavée d'Andouilles, la rue du Dieu bouilli, *etc.*¹⁹. » L'absence de numérotation est une autre entrave au repérage dans la ville. Louis-Sébastien Mercier la rattache à l'ordre social ; le principe hiérarchique qui gouverne la ville d'Ancien Régime constitue un obstacle à sa rationalisation par l'arithmétique de la numérotation :

En effet comment soumettre l'hôtel de M. le conseiller, de M. le fermier général, de Monseigneur l'évêque à un vil numéro [...] puis une noble porte cochère se trouverait inscrite après une boutique roturière. Cela imprimerait un air d'égalité qu'il faut bien se garder d'établir²⁰.

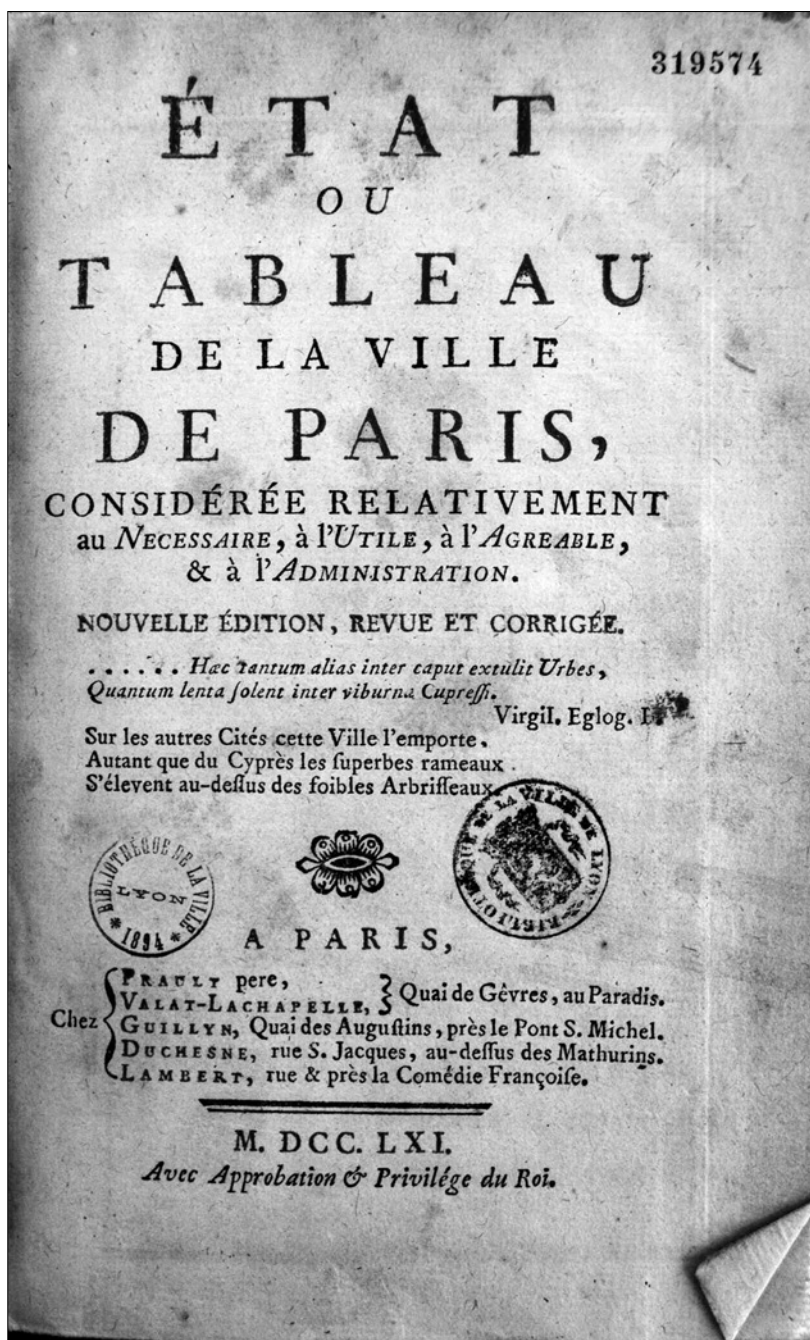
Plusieurs travaux universitaires ont porté sur un texte remarquable, celui d'un avocat du Parlement nommé Jèze, vraisemblablement proche de Malesherbes, qui fait paraître en 1760 un *État ou tableau de la ville de Paris, considérée relativement au nécessaire, à l'utile, à l'agréable et à l'administration*²¹. Son livre sera réédité six fois. Le guide proprement dit est précédé d'un « arbre de Paris », reproduit sur une planche dépliant, très comparable à celui qui ouvre l'*Encyclopédie*. Le document s'intitule « État général de la ville ». Paris s'y décompose en quatre catégories essentielles indiquées par le titre (le nécessaire, l'utile, l'agréable, l'administration) qui se ramifient chacune en plusieurs branches, elles-mêmes divisées à leur tour, le tout étant présenté à l'aide d'un système d'accolades à plusieurs étages. Ainsi le nécessaire consiste en la conservation, la subsistance et la sûreté ; la subsistance

¹⁸ Tous signalent comme Jacques-Antoine Dulaure (*Nouvelle description des curiosités de Paris, op. cit.*, p. 344) : « Les rues de Paris sont toutes étiquetées et ce n'est qu'en 1728 qu'on a commencé à placer dans tous les coins, le nom des rues et des places. Les noms de ces rues se ressentent la plupart de la barbarie des vieux temps et leur bizarrerie est due à des noms propres ou à des enseignes, ou bien à des événements particuliers ».

¹⁹ Pierre de La Mésangère, *Le Voyageur à Paris, op. cit.*, t. 3, p. 96. On lit également dans les *Étrennes géographiques et pittoresques du voyageur parisien pour l'année 1765*, Paris, Grangé, 1765, p. 11 : « dans le grand nombre de rues qui sont à Paris, il y en a beaucoup qui portent le même nom, ce qui jette souvent dans l'embarras ».

²⁰ Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris* (1788), édition établie sous la dir. de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, t. I, p. 403, article « Les écriteaux des rues ».

²¹ Jèze, *État ou tableau de la ville de Paris, considérée relativement au nécessaire, à l'utile, à l'agréable et à l'administration*, Paris, Prault, 1760. Néanmoins, ce livre fut-il vraiment utilisé comme guide ? On peut en douter : son format n'est pas portatif (c'est un in-octavo) mais, surtout, son prix peut avoir découragé les acheteurs : en 1762, il coûtait 3 livres (l'équivalent de six journées de travail d'un manouvrier).



[Jèze], *État ou tableau de la ville de Paris*, Paris, Prault, 1760.

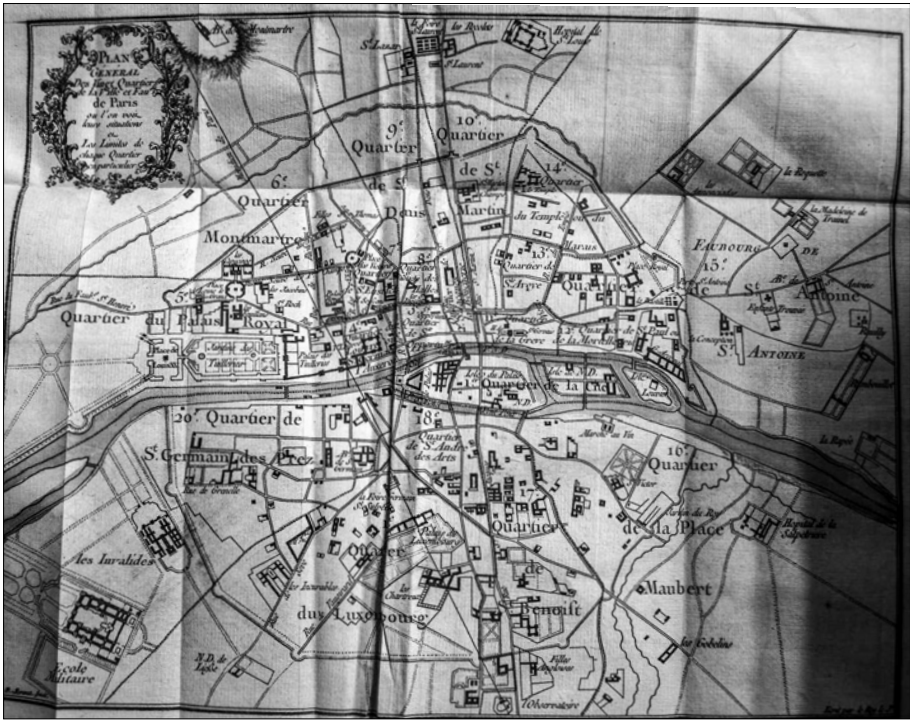


Planche dépliant intitulée « Plan général des vingt quartiers de la ville et des fau^{gs} [faubourgs] de Paris », dans [Jèze], *État ou tableau de la ville de Paris*, Paris, Prault, 1760.

est celle des citoyens d'une part, des animaux de l'autre ; la subsistance des citoyens appelle la mention, d'une part, des Halles, des boucheries et des fontaines et, d'autre part, des secours spirituels. Un ordre issu de la raison s'applique à un désordre vraisemblable (où ne s'exprimait aucune forme de nécessité). L'aléatoire de la ville est transformé en modèle de fonctionnement urbain. Si on ne peut qu'être frappé par la volonté de rabattre sur la ville un type d'organisation élaboré pour le savoir, on peut également, avec Gilles Chabaud²², considérer que ce type de présentation contient implicitement un éloge de la grande ville et de son administration rationnelle.

Si le guide de Jèze représente une tentative extrême et isolée, on peut néanmoins le mettre en relation avec bien d'autres publications qui suggèrent, autrement, une même aspiration à la rationalité. Beaucoup de ces textes sont en effet, pour le tout ou pour la partie, des dictionnaires, consistant donc en des listes alphabétiques, *a priori* neutres et objectives, mais dont l'effet, surtout à distance pour les lecteurs d'aujourd'hui, est d'accen-

²² Art. cité.

tuer la disparate de la ville²³. Néanmoins – et la remarque est évidemment applicable à tous les ensembles alphabétiques – la disparate cesse d'être subie comme manifestation de désordre pour devenir au contraire une méthode revendiquée, une sorte d'arbitraire choisi.

LA LISTE ET L'ANECDOTE

On peut noter toutefois que la liste²⁴, dans le guide, toute neutre qu'elle semble, est aussi l'équivalent du coq-à-l'âne qui est la caractéristique stylistique et formelle de très nombreux tableaux de mœurs²⁵. Elle est proche par ailleurs du décompte, modalité voisine du discours sur Paris. Dans *Le Géographe parisien*, on lit : « Le quartier de la cité renferme 80 chanoines, 12 enfants de chœur, 10 églises paroissiales, 130 sœurs hospitalières, 56 rues, 11 culs de sacs, 5 places, 2 boîtes aux lettres, 2 jardins, une fontaine²⁶ ». La littérature du XX^e siècle nous a rendus sensibles à ces effets d'hétérogénéité. Par ailleurs, on est parfois frappé par la précision de certains décomptes. Ainsi, Dulaure commence lui aussi par un chiffrage de la ville ; la précision qu'il vise est surprenante : 46 églises paroissiales, 26 hôpitaux, 45 égouts, 3 arcs de triomphe ; « d'après un tableau exact [...] il résulte que le nombre des habitants de cette ville se monte, y compris les étrangers à 1 130 452²⁷ ». L'exactitude prétendue de ce chiffre lui ôte toute vraisemblance et suggère aussi, par une certaine forme de gratuité, le plaisir qu'il y a à traduire Paris en langage mathématique. La disparité de la ville demeure, mais elle est contenue et réduite dans des catégories supposées la rendre intelligible.

²³ *Le Voyageur à Paris* de Pierre de La Mélangère fait ainsi se succéder, sans hiérarchie, « Halles », « Homélies », « Hiver », « Horloge », « Hôtel-Dieu », quand chez Luc-Vincent Thiéry défilent « Bains », « Banque », « Bastille », « Buanderie de la reine », etc. L'ordre alphabétique est une commodité évidente, au même titre que le format lui-même, comme le rappelle Dulaure : « J'ai conservé l'ordre alphabétique et le format portatif afin que les curieux puissent dans le cours de leurs observations plus commodément consulter cet ouvrage. » (*Nouvelle description [...]*, 1791, p. XVIII).

²⁴ Umberto Eco (*Vertige de la liste*, Paris, Flammarion, 2009) écrit notamment : « La rhétorique traditionnelle n'offre aucune définition intéressante de ce qui nous semble être la gourmandise de la liste et son vertige, et en particulier de la liste assez longue de choses disparates » (p. 137) ; il note un peu plus loin que « la collection frôle toujours l'incongruité » (p. 169).

²⁵ Va dans ce sens le découpage du texte en petites unités que sont les innombrables chapitres du *Tableau* de Mercier.

²⁶ *Géographe parisien*, Paris, Valeyre, 1769, p. 121.

²⁷ *Nouvelle description [...]*, 1791, p. 7-8. On sait que ne vivaient pourtant alors à Paris qu'un peu moins de 700 000 personnes.

Une autre tentative, anecdotique, paraît aussi fantaisiste que significative de la volonté de rationaliser l'espace urbain. Dans un ouvrage intitulé *Encore un tableau* de Paris, et paru en 1798, Charles Henrion suggère un mode inédit de signalisation urbaine :

Il y a longtemps que l'on désire un mode indicateur des rues [...]. Il m'est venu une [autre] idée [...], c'est de nommer les principales telles que les rues Saint-Denis, Saint-Honoré, Saint-Antoine du nom d'un fleuve ou rivière comme le Rhin, la Seine, la Loire et de nommer les petites rues, donnant dans les grandes rues, du nom des ruisseaux qui vont se jeter dans les grandes rivières, sous le nom desquels ces principales rues seraient connues. Paris alors présenterait le plan hydraulique de la France ; ce qui ferait qu'en parcourant la ville pour ses affaires, on apprendrait la navigation intérieure²⁸.

Le but est surtout de réduire l'arbitraire et de proposer une nomenclature justifiée puisqu'elle serait empruntée cette fois-ci au monde naturel qui légitimerait en quelque sorte la construction urbaine. Paris reproduit ainsi l'organisation naturelle, tout en offrant une image de la France en miniature. Cette initiative, qui peut paraître saugrenue, avait connu un précédent d'un genre très voisin, dû à Étienne Teisserenc, auteur en 1754 d'une *Géographie parisienne* qui proposait de faire correspondre les noms des rues de Paris à la géographie du royaume – comme Henrion –, mais de surcroît d'utiliser les enseignes de la ville à des fins d'instruction de la population urbaine²⁹.

La description de Paris est ainsi traversée, dans ces textes, par ces tentations diverses et voisines : l'exactitude des mathématiques, la légitimité du modèle naturel, l'exhaustivité de la liste. Pourtant vouloir tout décrire est aussi une folie ou un écueil. Dulaure mentionne comme des repoussoirs ces descriptions visant la totalité « où l'auteur, écrit-il, dans les détails d'un édifice, ne fait pas grâce à son lecteur d'une seule moulure³⁰ ». Renoncer à tout dire peut conduire à choisir la forme de l'anecdote, caractéristique de

²⁸ Charles Henrion, *Encore un tableau de Paris*, Paris, Favre, an VIII, p. 134-135.

²⁹ Les enseignes, selon lui, comportent souvent le nom du roi, des princes choisis « par affection particulière, et pour leur rendre une espèce d'honneur ». Ces écriteaux pourraient être l'occasion de sortir de l'oubli un nombre considérable d'hommes qui ne sont plus « connus que par les histoires anciennes » et qui, par la mise en œuvre de cette réforme simple, « seraient encore comme vivants parmi nous et nous animeraient par le souvenir de leurs exploits et de leurs travaux à marcher sur leurs traces » (Étienne Teisserenc, *Géographie parisienne en forme de dictionnaire contenant l'explication de Paris*, Robinot, Villette, Veuve Amaury, 1754, p. XVIII).

³⁰ Jacques-Antoine Dulaure, *Nouvelle description [...]*, *op. cit.*, « Introduction », p. XIV.

l'écriture de nombreux guides. Elle risque d'apparaître comme l'autre face de la liste : si celle-ci dit la totalité, l'autre dit la partie et constitue une sorte de synecdoque de la ville tout en proposant un double déplacement du descriptif au narratif, et de la grande histoire, dont les monuments portent trace, à la petite, que rappelle cette mémoire. Ainsi l'anecdote est-elle parfois le mode de la ville, parcourue de multiples et minuscules histoires qui lui donnent sens, la représentent, et la disent d'une façon qu'on jugera plus significative que toutes les listes. Dulaure en fait l'un des arguments de la promotion de son livre :

Un point non moins essentiel, peut-être plus intéressant pour la plupart de mes lecteurs, ce sont les traits piquants, les anecdotes curieuses et souvent plaisantes qu'offre l'histoire des différents monuments et des institutions de la capitale. C'est surtout par ces traits qui peignent la nation que je crois mériter le suffrage des étrangers et y distinguer mon ouvrage de ceux écrits sur la même matière³¹.

C'est l'histoire secrète, qui va notamment permettre de distinguer les guides les uns des autres. En mentionnant le café de la Régence où Jean-Jacques Rousseau allait jouer aux échecs, Dulaure note ainsi : « Ce philosophe attirait dans ce café une si grande quantité de curieux que M. le lieutenant de Police fut obligé d'y faire placer une sentinelle³² », anecdote minime où se résume pourtant la nature de la passion intellectuelle telle qu'elle peut se vivre à Paris. Dans un registre plus spécialisé, l'auteur de l'*Almanach des adresses des demoiselles de Paris*³³ se targue lui aussi de fournir des éléments de récits : le titre complet nous dit que l'ouvrage est « *enrichi de notes curieuses et anecdotes intéressantes* ». Jean-Baptiste Nougaret, dans son guide des spectacles parisiens³⁴, systématise l'anecdote : la mention de chaque salle de spectacle, de chaque attraction est accompagnée d'une (ou plusieurs) anecdote présentée comme telle : un singe qui joue aux échecs, les lapsus d'une actrice, un homme qui a gagné à la loterie royale, *etc.*

PARIS ENTRE HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Que s'exprime à ces occasions ce que les inventaires ne peuvent pas dire est une évidence. En même temps ce double tropisme pour la liste et l'anecdote

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*, p. 151.

³³ *Almanach des adresses des demoiselles de Paris, op. cit.*

³⁴ Jean-Baptiste Nougaret, *Petits Spectacles de Paris, op. cit.*

est aussi une oscillation entre la géographie et l'histoire. L'énumération est la forme de la première ; l'anecdote est celle de la seconde, chacune se présentant sous une forme dérivée ou dégradée.

Les guides de Paris dérivent, on l'a vu, des nombreuses *Antiquités* de la ville qui, les premières, publiaient déjà des listes des rues³⁵. On peut ainsi avoir le sentiment qu'on passe progressivement d'une appréhension historique à une description géographique de Paris ; une description très célèbre de Germain Brice publiée pour la première fois en 1684, et rééditée jusqu'en 1752 s'intitule justement *Description nouvelle de la ville de Paris ou Recherche curieuse des choses les plus singulières et les plus remarquables qui se trouvent à présent dans cette grande ville, avec les origines et les antiquités les plus autorisées dans l'histoire*³⁶ : elle fait office et de guide et d'histoire de la ville. Les *Histoires et recherches des antiquités de la ville de Paris*³⁷ d'Henri Sauval, publiées de façon posthume en 1724, peuvent appeler les mêmes remarques. Piganiol de La Force, autre auteur d'une *Description* (de Paris, de Versailles, de Marly, de S. Cloud, de Fontainebleau...) à peine plus tardive (1742) et à vocation touristique, propose des parcours qui explorent les profondeurs du passé. Parmi beaucoup d'autres exemples, on peut citer sa tendresse particulière pour les épitaphes, qu'il se targue d'avoir rapportées en grand nombre :

Les morts n'ont pas besoin de nos éloges, mais nous avons besoin de leurs instructions et de leurs exemples. Les actions et les éloges qui sont répandus dans nos épitaphes nous instruisent et nous incitent à les imiter [...]. J'ai rapporté ici la plupart de celles que le respect qu'on doit à la religion et aux mœurs m'a permis de rapporter³⁸.

Beaucoup plus tard, en 1791, dans son manuel alphabétique, Dulaure pourra encore se prévaloir de fournir des épitaphes dont « la plupart, écrit-il, n'avaient pas été publiées et méritaient de l'être³⁹ ». Le parcours de la ville est une exploration du passé de ses habitants et une remontée dans le temps.

³⁵ Voir Gilles Chabaud, dans *La Ville promise*, *op. cit.* note 1, p. 77.

³⁶ Germain Brice, *Description nouvelle de la ville de Paris ou Recherche curieuse des choses les plus singulières et les plus remarquables qui se trouvent à présent dans cette grande ville, avec les origines et les antiquités les plus autorisées dans l'histoire*, Paris, différents éditeurs, de 1684 à 1752.

³⁷ Henri Sauval, *Histoires et recherches des antiquités de la ville de Paris*, Paris, Moette, Chardon, 1724.

³⁸ Jean-Aymar Piganiol de La Force, *Description de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon, de S. Cloud, de Fontainebleau et de toutes les autres belles maisons et châteaux des environs de Paris*, Paris, Charles-Nicolas Poirion, 1742, p. XII.

³⁹ Jacques-Antoine Dulaure, *Nouvelle description [...]*, *op. cit.*, Introduction, p. XIV.

La ville se perçoit-elle donc sur le mode de l'histoire ou sur celui de la géographie? En schématisant à peine, on pourrait affirmer que la première moitié du XVIII^e siècle promeut encore les *Antiquités* quand les décennies suivantes se dégagent peu à peu de la perspective historique au profit de la constitution d'une saisie géographique de la ville. Toutefois, Paris n'est pas encore une géographie que les guides permettraient d'appréhender de façon globale. C'est d'ailleurs moins un Paris de plein air qu'on propose à travers ces manuels que des visites qui conduisent systématiquement à l'intérieur des cabinets, des bibliothèques, des théâtres, des églises et des hôtels. Malgré les travaux d'urbanisme, dits « d'embellissement », l'intérieur des maisons prime sur les promenades extérieures. Dezallier d'Argenville note à ce sujet :

Qu'il me soit permis de remarquer à ce sujet combien Paris est différent de lui-même dans ses bâtiments souvent mal situés avec son intérieur que les arts comme de concert ont pris plaisir à décorer pour en faire leur sanctuaire⁴⁰.

On ne cesse d'entrer dans des églises et des hôtels pour en admirer les œuvres d'art. Mercier a beau recommander la promenade et affirmer : « le génie est à pied⁴¹ », les guides de Paris promeuvent d'autres investigations. Ce qui compte c'est d'entrer, même par le rêve, là où l'on n'entre pas. Dezallier énumère toutes les collections que renferment les hôtels particuliers parisiens et si certains voyageurs distingués peuvent s'introduire dans ces espaces, la majorité de ses lecteurs n'y auront pas accès. Le *Mémorial de Paris* nous apprend même que le lieu par excellence où l'on n'entre pas, la Bastille, organise pourtant chaque année une sorte de journée portes ouvertes : « il n'y a qu'un seul jour dans l'année qui est celui de la Fête-Dieu, que la Bastille est ouverte pour tous ceux qui veulent la voir⁴² ».

Ce détail dit combien est puissante et dominante cette modalité particulière de la visite : le Paris des guides n'est pas encore un paysage ; le pittoresque de la ville – malgré des titres trompeurs – est tout juste naissant. La promenade est certes possible et même recommandée, mais elle demeure circonscrite à certains espaces qui lui sont spécialement dévolus : les boulevards, les jardins (les Tuileries ou le Luxembourg, recommandable pour son air particulièrement sain), les Champs Élysées récemment aménagés et qui constituent une « promenade très gracieuse, tant pour les gens en équi-

⁴⁰ Dezallier d'Argenville, *Voyage [...]*, *op. cit.*, p. 242.

⁴¹ Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, *op. cit.*, « Aller à pied », t. 2, p. 406.

⁴² Annibale Antonini, *Mémorial de Paris*, *op. cit.*, p. 36.

page que pour ceux à pied⁴³ ». Il existe aussi d'autres promenades, mais elles sont extérieures à Paris :

Ces sortes de promenades sont pour ceux qui, lassés du grand monde, veulent prendre l'air de la campagne et pour les gens du tiers état qui préfèrent les guinguettes à tous les autres plaisirs. Dans ces guinguettes, il [...] règne une joie plus vive et plus amusante que fine et délicate et où ces sortes de gens font meilleure contenance qu'aux promenades distinguées⁴⁴.

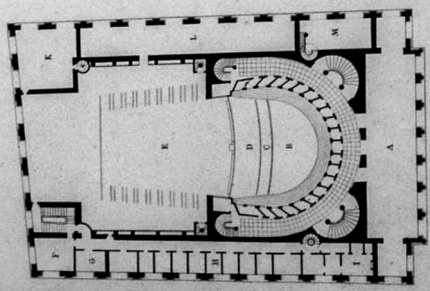
La flânerie n'est pas encore à l'ordre du jour et la promenade, reléguée à l'extérieur de la ville ou bornée dans l'espace est également encadrée par des évocations ou des prescriptions qui manifestent sa nature avant tout sociale. L'auteur du *Mémorial* ajoute encore : « il y a à Paris plusieurs promenades publiques qui font dans la belle saison un agréable spectacle. C'est là où les dames vont pour voir et pour se faire voir⁴⁵ ». On pourrait multiplier les exemples en ce sens. La ville n'est donc plus toujours rattachée à l'histoire mais elle ne s'en libère que progressivement, au profit d'une géographie parfois abstraite, parce que recoupant des distinctions sociales.

La représentation que ces textes livrent de Paris, quelque neutralité qu'elle affecte, vaut d'abord comme célébration détournée de la ville, elle-même inséparable des modes de présentation retenus. Ces formules, à leur tour, signalent une série d'hésitations : entre désordre et ordre, entre caprice et raison, entre histoire et géographie, entre dedans et dehors. On est évidemment tenté de voir là les premières manifestations d'un sentiment de l'espace urbain qui serait appelé à s'enrichir avec le temps. Mais il faut aussi comprendre que ces oscillations permettent de resituer ces écrits, tout spécifiques qu'ils soient, dans le cadre d'une plus vaste production parisienne, parce qu'elles les y rattachent. Distincts des *Antiquités de Paris*, ils les prolongent néanmoins, en ne renonçant pas tout à fait à l'ordre de l'histoire, en même temps qu'ils cherchent à s'en extraire. À certains égards, ils contiennent ou préparent aussi les *Tableaux de mœurs* (futurs « physionomies ») en façonnant une représentation de la ville assurément dominée par la recherche de la cohérence mais livrée, malgré tout, à la fatalité de l'hétéroclite. C'est donc, avec le cas de Paris, un genre qui se cherche en même temps que la lente naissance du pittoresque urbain.

⁴³ *Le Géographe parisien*, Paris, Valeyre, 1769, p. 171.

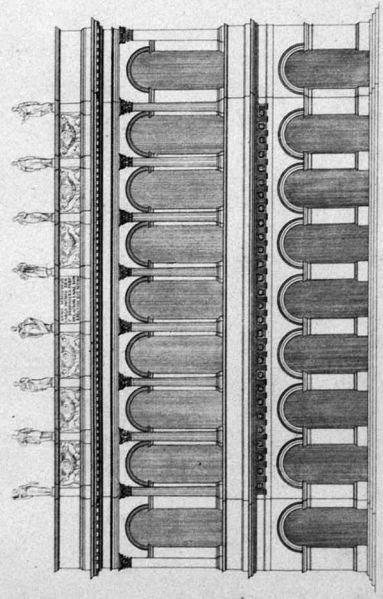
⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Annibale Antonini, *Mémorial de Paris*, *op. cit.*, p. 177.



PLAN DES PREMIÈRES LOGES

Chapuis et Dubouché, arch. des.

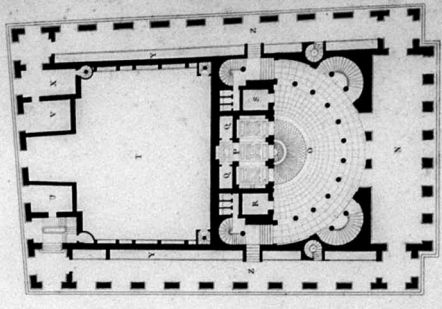


GRAND THÉÂTRE DE LYON

- A FOYER PUBLIC
 - B FAMILIÈRE
 - C ORCHESTRE
 - D FOYER DES ACTEURS
 - E LOUÏSE (BOULEVARD)
 - F FOYER DES ACTRICES
 - G CABINET DE LA DIRECTEUR
 - H BUREAU DE LA DIRECTEUR
 - I MAGASIN DE DÉCORATIONS
 - J FOYER DES SOCIÉTÉS
 - K
 - L
 - M
- N VESTIBULE EXTÉRIEUR
 - O VESTIBULE INTÉRIEUR
 - P COULOIR
 - Q LABORATOIRE
 - R BUREAU DE LA DIRECTEUR
 - S BUREAU DE LA DIRECTEUR
 - T DÉSSINS DE LA SCÈNE
 - U BUREAU DE LA DIRECTEUR
 - V CABINET DU ARCHIVISTE
 - W BUREAU DE LA DIRECTEUR
 - X PETITS MAGASINS ALPHABÉTIQUES
 - Y
 - Z

Échelle de 1/1000
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

MCCCXXXIII



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

L. Bouteaud, ar.

Grand-Théâtre de Lyon, façade principale [Estampe], plan du rez-de-chaussée et plan des premières loges, par Chenavard et Pollet, architectes, gravé par Butavand, 1828.